

qu'ils ont eux-mêmes arrêtée, n'est pas aussi noble que la leur; cela démontre encore qu'il se trouve des hommes qui ne pardonnent jamais à ceux dont l'intelligence pénètre plus loin que l'horizon qui les entoure eux-mêmes. Daniel Webster eut la bonne fortune de vivre assez longtemps pour voir un grand nombre de ses adversaires modifier l'opinion qu'ils s'étaient formée de lui. Aussi, tel que je le disais, il y a un instant, le jugement de l'histoire n'a pas confirmé ces épithètes appliquées à Daniel Webster et auxquelles mon honorable ami a fait allusion. Et si l'honorable député veut relire le dernier, qui est aussi le meilleur, des discours de Webster, il constatera que ce discours, bien que prêtant le flanc à la critique, quant à certaines de ses parties, est tenu, à bon droit, par Cecil Rhodes lui-même, comme indiquant une très forte puissance de conception digne du véritable homme d'Etat. Il y a plus. L'un des plus grands esprits qu'a comptés la dernière génération, James G. Blaine, dans son ouvrage intitulé: "Twenty Years of Congress", dit:

L'étude la plus approfondie de ses critiques les plus sévères doit nous faire reconnaître que M. Webster entrevoyait devant lui une obligation divisée et qu'il a choisi la partie qui, dans son jugement patriotique, s'imposait, étant donné le danger suprême de l'heure.

Je recommande à mon honorable ami l'examen attentif de ses paroles. Eclairé par son jugement patriotique, sir George Ross a aperçu le danger suprême de l'heure et c'est là le motif de l'attitude qu'il a prise.

Sir George Ross est bien connu comme étant un impérialiste ardent, mais dans cette circonstance, surgissait une question d'une importance suprême, certes; il s'agissait d'une question intéressant l'autonomie du Canada et c'est ce principe qui l'a déterminée.

Mon honorable ami reconnaîtra, maintenant que cette question est réglée—pour le présent du moins—que le projet de loi qui a été soumis, au cours de la dernière session, ne constituerait même pas une mesure d'urgence, bien qu'on lui ait appliqué ce qualificatif. Il s'agissait simplement d'une mesure d'urgence impliquant une politique de contribution, une politique dénoncée par ceux-là mêmes qui présentaient ce projet de loi. Une politique que rien de réel ne pouvait excuser alors. Ils l'ont soumise sous le prétexte fallacieux de l'urgence. L'urgence? qui parle aujourd'hui d'urgence? Douze mois se sont écoulés depuis que mon très honorable ami le premier ministre a présenté cette mesure. Douze mois et plus ont passé depuis le temps qu'il a entrevu le

péril allemand. Il voyait alors l'Allemagne prête à fondre sur l'Angleterre. Il apercevait à l'horizon des nuages sillonnés d'éclaires; il entendait le roulement et le grondement du canon. Mais, aujourd'hui, mon très honorable ami peut vivre en paix. Le ciel est serein et la température modérée. Il a, je crois, entendu les paroles du lord chancelier que les journaux ont rapportées par tout le pays, l'an dernier, paroles faisant voir la cordialité des relations qui existent entre l'Allemagne et l'Angleterre; il doit avoir lu, avec une satisfaction profonde, qu'il y a cinq semaines à peine, une difficulté qui avait surgi entre les deux pays au sujet d'un certain territoire africain, avait été réglée d'une façon tout à fait amicale. Depuis ce temps jusqu'à ce moment, les relations entre les deux pays, qui étaient amicales au mois de septembre dernier, sont devenues absolument cordiales. Le jour s'est fait sur ce point, et nous savons maintenant combien le pays, l'empire et le monde civilisé ont été leurrés sur cette question de prétendue urgence. Nous constatons, aujourd'hui que nous avons la preuve du fait, comment se créent et se répandent ces paniques dont nous avons entendu parler plus d'une fois en cette Chambre.

On a eu la preuve que les auteurs de ces paniques ne sont autres que les constructeurs de pièces de blindages et les grandes maisons de construction navale, qui n'hésitent pas à lancer de fausses nouvelles dans le but de se faire commander des navires. L'affaire est venue devant le reichstag d'Allemagne, où lecture fut donnée de la lettre suivante que certaine maison avait adressée à un de ses représentants à Paris:

Nous venons de vous prier par dépêche d'attendre à Paris notre lettre de ce jour. La raison d'être de la dépêche, c'est que nous aimerions à obtenir l'insertion dans l'un des journaux à plus fort tirage de France—de préférence dans le "Figaro"—d'un article portant que les autorités militaires de la république ont décidé de mettre beaucoup plus d'empressement à munir les troupes de mitrailleuses nouvelles et de commander deux fois plus de ces engins qu'elles ne se l'étaient d'abord proposé. Vous nous obligeriez beaucoup en faisant publier un article dans ce sens.

Cette lettre portait la signature de deux directeurs d'une maison réputée honorable. Dénoncée au reichstag, l'affaire ne put en rester là, parce que l'on constata que certains officiers de l'armée avaient reçu des pots-de-vin pour lancer cette fausse nouvelle. Mis en jugement, ces officiers ont été condamnés; ils subissent en ce moment leur peine.

On connaît maintenant l'origine de ces paniques périodiques qui troublent la paix

[Sir Wilfrid Laurier.]